

Kamal Chéhadé

# Voilà pourquoi il démissionne

■ Le président de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), Kamal Chéhadé, a présenté sa démission, fin avril. Son départ est à l'origine d'une vive polémique et a déclenché une campagne contre le ministre Charbel Nahas lancée par le 14 mars. Quelles sont les vraies raisons de la démission de Chéhadé?

Dans sa lettre de démission, Kamal Chéhadé argue du fait que lors de sa nomination, il était convaincu de collaborer à une réforme économique et sociale, dans le cadre de la libération du secteur des télécoms. Il était aussi convaincu qu'un marché concurrentiel soumis à des règles claires et au contrôle d'une institution compétente est un pas important dans cette perspective. Il a relaté en détail les réalisations et les difficultés sur lesquelles sa mission a buté durant les trois années de son mandat. Il a dénoncé le retard dans la définition des compétences de l'ART et dans l'application de la loi 431/2002.

Interrogé par *Magazine* sur les motifs de sa démission, Chéhadé a préféré s'en tenir aux raisons invoquées dans sa lettre. Cependant, certaines sources expliquent cette démission par un différend qui l'oppose au ministre Charbel Nahas sur les compétences de l'ART et sur la réduction de son budget. Une hypothèse d'autant plus crédible qu'une réunion s'est tenue entre le ministre et les membres de l'ART, aussitôt la démission de Chéhadé annoncée, débouchant sur un plan de coopération et précisant que la politique du secteur est du ressort du ministre. Ce dernier a voulu dessiner les contours de la mission de l'ART et définir ses prérogatives. Il a indiqué que la réunion avait pour but de placer les choses dans leur cadre normal et qu'il n'existait aucun problème entre lui et l'ART, car en définitive, le ministère s'occupe de la politique et des régulations, et la mission de l'ART est de les appliquer. Son rôle est donc double: consultatif, semblable au rôle de la Commission parlementaire de modernisation des lois; et exécutif, concernant l'application de la loi et des régulations. Les fonds nécessaires au fonctionnement de l'ART étaient dernièrement gelés par le ministre Nahas, à cause d'un différend autour



## LE RÔLE DE L'ART

L'ART est une institution gouvernementale indépendante, formée par la loi n°431, dans le but de libérer, organiser et développer le secteur des télécommunications. Ses prérogatives sont d'émettre des régulations de préparer les décrets, de libéraliser le marché en appliquant les mesures nécessaires pour parvenir à un marché concurrentiel, de gérer le spectre des fréquences, les accords d'interconnexion, le plan de numération, l'homologation et l'importation d'équipements, d'octroyer de nouvelles licences incluant les fréquences hertziennes aux fournisseurs des services de télécommunications et de résoudre les conflits entre les différents fournisseurs. La mission de l'ART est aussi d'établir un cadre permettant de fournir de meilleurs services à des prix abordables à la population.

de l'application de la loi n°431 sur les télécoms. Le ministre a convaincu le Conseil des ministres de son point de vue et transformé la coopération entre le ministère et l'ART, de façon à ce que cette dernière assure des consultations au ministère en contrepartie d'une compensation financière sous forme de bons du Trésor. Il a alors accordé une avance à l'ART, afin de lui assurer un équilibre financier.

## «Sacrifier» Chéhadé

La démission de Chéhadé intervient à un moment sensible sur fond de polémique autour de l'accord sécuritaire et un présumé rôle de Nahas dans le rapport du comité technique groupant deux membres de l'ART, Imad Hobballah et Patrick Eid. Selon le statut de l'ART, les compétences du président, en cas de démission, reviennent au membre le plus âgé de l'ART, en l'occurrence Hobballah. Le Courant du futur n'aurait pas, dit-on, fait pression sur Chéhadé pour le pousser à démissionner, écartant l'aspect politique de sa décision qui serait due à une offre de travail alléchante. Citant une source proche du Courant patriotique libre, le quotidien *as-Safir* avait indiqué que le seul moyen d'accélérer la libération du secteur des télécoms serait de «sacrifier» Chéhadé.

Le président de l'ART est nommé par le Conseil des ministres et c'est à ce Conseil que Chéhadé a présenté sa démission qui, à son tour, l'a transmise au président de la République. Celui-ci a tenté, en vain, de le persuader de revenir sur sa décision.

La démission de Chéhadé est-elle liée au protocole sécuritaire avec les États-Unis et le rapport du comité technique formé à cet effet? Ou est-ce le fruit du conflit de compétences entre le ministère de Télécoms et l'ART, depuis le mandat de Gebran Bassil? ■ A.K.